

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 17 septembre 2018

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Gasnier, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M^{me} Besançon, M^{me} Sohier, M. Faucher, M. Marie.

Pouvoir : M. Bérel à M. Roussel.

- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente : signature du contrat de maîtrise d'œuvre du Cabinet ARTEA pour la reconstruction de l'école primaire (161 100 € HT) ; signature du contrat de la Société MEDIREST pour la fourniture de repas scolaires pour l'année 2018/19 (2,25 € HT/enfant et 2,60 € HT/adulte) ; signature de l'acte d'engagement de la Société JONES TP pour les travaux sur anciennes voiries minières (159 396,85 € HT).
- Acceptation de la révision triennale du bail de la gendarmerie. Nouveau loyer annuel : 63 093 €.
- Accord pour le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Région Normandie, en vue d'une étude de revitalisation du centre-bourg.
- Décision modificative budgétaire de 50 000 € afin de permettre le paiement de redevances dues à l'Agence de l'Eau.
- Abrogation de la délibération du 28/03/1979 relative à la Cotisation Foncière des Entreprises (cette cotisation est désormais fixée et perçue par la Communauté de Communes du Pays de Falaise).
- Décision de payer en dépenses d'investissement deux factures de fourniture d'équipements (barrières et accessoires informatiques), afin de permettre la récupération de la TVA par la Commune.
- Sollicitation d'une subvention auprès de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, dans le cadre des travaux de mise en accessibilité de la Salle du Suvez.
- Achat en souscription de cinquante livres « Les Civils dans la Grande Guerre » de François Fichet-de-Clairfontaine, auprès des éditions OREP. Coût total : 800 €.

Communications diverses de Monsieur le Maire :

- réorganisation de la collecte des déchets ménagers par la CDC du Pays de Falaise ;
- mise en service de l'école primaire provisoire ;
- paiement d'un volume d'heures supplémentaires à tout le personnel communal pour son implication dans la gestion du sinistre de l'école primaire et de ses conséquences.

Questions et informations diverses :

- coût et plan de financement de l'extension de l'école maternelle (M. Gasnier) ;
- défaut d'entretien de la zone d'activités ARIANA (M^{me} Prosper/M. Faucher) ;
- prochaine facturation de l'eau et de l'assainissement par la SAUR (M. Perrier).

Séance levée à 19h15.